



Objet :

Affectation du résultat
VILLE 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de Maubec s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric MASSIP, Maire.

Nombres de membres en exercice : 18

Présents : Frédéric MASSIP, Aurore STELLA, Michel REY, Jean-François DUBOIS, Jacques REYNAUD, Annie PATRAS, Delphine PILLARD, Sylvain LEVEQUE, Maité BERTRAND, Grégory FREDIN, Christine PERROT, Marie-Line LLAMAS, Sylvana MACAIGNE

Absents excusés : Philippe STROPPIANA (Pouvoir à Jacques REYNAUD), Jean-Louis BOQUIS (Pouvoir à Aurore STELLA), Philippe CORRE (Pouvoir à Jean-François DUBOIS), Hervé GAYET (Pouvoir à Frédéric MASSIP), Richard GIUFFRIDA (Pouvoir à Sylvana MACAIGNE)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance : Michel REY

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Investissement : Déficit reporté année antérieure :	254 229,93 €
Fonctionnement : Excédent reporté année antérieure :	57 244,55 €

Soldes d'exécution :

Investissement : Excédent - 001 :	76 088,75 €
Fonctionnement : Excédent - 002 :	461 085,35 €

Restes à réaliser :

Investissement : Dépenses :	45 250,70 €
Investissement : Recettes :	109 515,00 €

Besoin net de la section d'investissement :

113 876,88 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :

114 000,00 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :

404 329,90 €

- ❖ VOTE par 17 voix pour et 1 abstention (Marie-Line LLAMAS)
Ainsi délibéré par en séance, les an, mois et jour susdits.

Le secrétaire de séance,

Michel REY

Le Maire,

Frédéric MASSIP

